

La gestion terrestre d'une pollution d'origine maritime a l'echelle locale : quelle integration ?

A l'échelle locale, les acteurs du territoire perçoivent souvent les risques de pollutions côtières par hydrocarbures par une entrée maritime, où les solutions préventives émaneraient des instances juridiques internationales. Néanmoins, dans le cadre de la gestion terrestre d'une pollution, il convient d'intégrer ce risque dans une gestion globale des territoires côtiers, au même titre que d'autres risques (érosion, pollution tellurique). La gestion des zones côtières doit ainsi avoir pour objectif premier l'amélioration de la coordination de la gestion locale pour une préparation efficace de la lutte à terre. Cela nécessite une intégration qui implique aussi les différents services de l'Etat au niveau national et régional. Dans ce cadre, l'échelle intercommunale semble apparaître privilégiée pour assurer l'interrelation entre l'échelle nationale et internationale et le niveau local.

Auteurs du document : Herbert V.

Obtenir le document : Vertigo

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : ACTEUR DE L'EAU, COLLECTIVITE LOCALE, GESTION INTEGREE, HYDROCARBURE, INTERCOMMUNALITE, POLLUTION DU LITTORAL, POLLUTION MARINE, gestion integree des zones cotieres, instrument juridique, politique publique, risque cotier, risque maritime

Date : 2010-10-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/32946

Source : N° Hors serie n° 8 Page 16 p.

Langue : Français

Droits d'utilisation : © Vertigo

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/La-gestion-terrestre-dune-pollution-dorigine-maritime-lechelle-locale-quelle-integration>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-gestion-terrestre-d-une-pollution-d-origine-maritime-a-l-echelle-locale-quelle-integration0>

Evaluer cette notice: